



Feuillet - 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	26
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	6
Nombre de votants	34
Date de la convocation	20/10/2025
Certifié exécutoire le	27/10/2025
Date d'affichage	30/10/2025
Envoyé en préfecture le	30/10/2025

Le vingt-sept octobre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX

François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : BEZEAU Sophie, ENSERGUEIX Jean-François

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal, LONGUET Jean-François

EXCUSES : BONNET TENEZE Véronique (donne procuration à DEGERY Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), JAMILLOUX VERDIER Simone (représentée), JARRIGE Didier (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), LAURENT André (excusé), LE MEUR Marion (donne procuration à JENTY Philippe), PLAS Marcel (représenté), ROUCHEREAU Patrice, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle (donne procuration à BERNARD Sylvain), TER-HEIDE Laurence, VIGROUX SARDENNE Josiane (excusée).

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

94-2025 Attribution marché Restructuration de la friche touristique des Bariousses lots n°1 désamiantage et n°2 démolitions.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de restructuration de la friche touristique des Bariousses commune de Treignac.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire la délibération n°19-2025 expliquant le phasage du projet ainsi que son plan de financement.

Le Président rappelle aux membres du conseil qu'une procédure de consultation des entreprises a été lancée le 02 juin 2025 ; Il souligne que la consultation a été établie en vue de la désignation d'une entreprise ou de groupement d'entreprise pour les lots 6 et 7 déclarés infructueux ainsi que le lot n°13 VRD et aménagements.

Le Président expose les principales étapes de la consultation :

- Envoi d'un avis d'appel à concurrence auprès du JAL la Vie Corrézienne en date du 03/10/2025,
- Envoi d'un avis d'appel à concurrence sur la plateforme achatpublic.com dès le 03/10/2025,
- Accès au dossier de consultation par voie dématérialisée sur la plateforme achatpublic.com,
- Date limite de remise des offres le 24 octobre 2025 à 12H00.
- La commission d'ouverture des plis s'est réunie le lundi 27 octobre 2025 à 16H30

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis,

Le Président propose de retenir les entreprises conformément au tableau ci-dessous et en accord avec l'analyse des offres validée par la commission :

Identification des lots	Montants marché	Entreprises retenues
Lot n°1 désamiantage	79 970,00 € HT	MONS DEMOLITIONS
Lot n°2 démolitions	87 247,66 € HT	MONS DEMOLITIONS

Suite à la proposition de la commission d'ouverture des plis et aux propositions de Monsieur le Président,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- **DE VALIDER** la proposition du Président d'attribuer les marchés pour les lots n°1 et 2.
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Fait à Treignac le 28/10/2025
Le Président, Philippe JENTY.

